



Le mot du Maire

Ychouxoïs, Ychouxoises,

- Continuer dans un contexte économique difficile à :
 - faire d'Ychoux une cité moderne et accueillante,
 - améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons,
 - rénover les édifices publics,
 - reconstituer la forêt communale,
 - poursuivre l'effacement des lignes aériennes,
 - être proche des associations locales,
 - entretenir la voirie, les espaces verts, le parc matériel,
- programmer l'augmentation de capacité de la station d'épuration,
- adapter à nos besoins le réseau d'alimentation en eau potable,
- Ne pas avoir attendu une année supplémentaire pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires, qui selon les spécialistes, devrait être bénéfique à une majorité de nos écoliers,
- Programmer la réalisation de projets d'intérêt général,

le TOUT sans augmenter les taux d'imposition et sans endetter la Commune,

telle a été l'action de la Municipalité en 2013.

À vous toutes et à vous tous, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2014.

Le Maire,
Marc DUCOM.

*Joyeuses fêtes
de fin d'année !*



Situation financière

Comptes administratifs 2012

Le budget principal fait ressortir un résultat global cumulé de 1 103 710 €.

Le budget de la forêt fait ressortir un résultat global cumulé de 447 603 €.

Le budget lotissement communal fait ressortir un résultat global cumulé de 215 486 €.

Budgets primitifs 2013

Le budget principal s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 090 578 €.
- Section d'investissement : 2 170 899 €.

Le budget de la Forêt s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 755 516 €.
- Section d'investissement : 80 000 €.

Subvention d'équilibre budgétaire

Étant la 2^e commune landaise à avoir subi en 2012 le plus de préjudices budgétaires suite aux conséquences de la tempête Klaus, une subvention exceptionnelle d'un montant de 87 328 € nous a été attribuée par le ministère de l'intérieur.

Taux d'imposition 2013

Rappelons que la seule possibilité pour un Conseil Municipal d'augmenter les impôts locaux consiste à augmenter les taux d'imposition et non la base d'imposition qui est communiquée par les services fiscaux tous les ans et qui dépend à 50 % (propriété bâtie) ou 80 % (propriété non bâtie) de la valeur locative des biens imposables.

En prenant votre feuille d'imposition, vous pouvez constater qu'une nouvelle fois, la Municipalité n'a pas augmenté les taux d'imposition en 2013, ce qui ne signifie pas pour autant qu'une hausse, indépendante de notre volonté, due à la revalorisation des bases par les services fiscaux soit constatée.

Les taux d'imposition restent donc à :

- 12,28 pour la taxe d'habitation,
- 14,75 pour le foncier bâti,
- 28,34 pour le foncier non bâti.

Travaux réalisés

Construction de 7 logements sociaux

7 logements sociaux individuels ont été construits par l'Office Public de l'Habitat au carrefour de la rue des Chardonnerets et de la rue des Arbousiers, sur un terrain cédé par la Commune.



Bâtiments

Restauration de l'église

Courant 2008, une étude de la restauration de cet édifice a été réalisée. Le montant des travaux à programmer en 4 tranches s'élevait à un million d'euros.

Ne pouvant prétendre à la moindre aide publique, les pertes de recettes dues à la tempête Klaus ne nous autorisant pas, sans augmenter démesurément les impôts locaux, à réaliser ces travaux sans les étaler dans le temps, nous avons décidé de les différer et d'attendre que certains emprunts arrivent à échéance, pour en contracter de nouveaux, qui ne grèveront pas notre budget.

Ainsi, après avoir rénové la toiture, le porche qui menaçait de s'écrouler, le système électrique des cloches, et mis aux normes européennes de sécurité le système parafoudre, nous avons dû procéder à un traitement contre les termites.



Un récent appel d'offres nous permet de confier aux entreprises les mieux disantes, la restauration des vitraux et des maçonneries intérieures des façades nord et sud.

Le but étant en priorité d'assainir les murs poreux enduits au ciment chaux.

Rénovation et extension de la mairie



Comme nous vous l'avions expliqué, plutôt que de construire une mairie et d'avoir l'ancien bâtiment à rénover, nous avons opté pour la rénovation et l'agrandissement du bâtiment existant. Ces importants travaux permettent désormais de bénéficier d'un bâtiment fonctionnel, adapté aux besoins et conforme aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Coût T.T.C. : 567 699 €

Financement

Subventions :

– Accessibilité	72 593 €
– DETR	95 950 €
– Réserve parlementaire	10 000 €

Fonds libres : 389 156 €

À noter que nous récupérons la quasi-totalité de la TVA.



Rénovation parvis –
Mairie



Rénovation parvis –
Monument aux morts

Rénovation de la gare SNCF



22 novembre 2013 :
inauguration de la passerelle
ferroviaire et de la mise en
accessibilité de la gare en
présence d'Alain ROUSSET
Président du Conseil régional
Aquitaine et d'Alain AUTRUFFE
Directeur Réseau Ferré de
France Aquitaine Poitou-
Charentes

Financés en totalité par Réseau Ferré de France et le Conseil Régional, les travaux de mise en accessibilité des quais de la gare et la mise en place d'une passerelle avec ascenseurs ont été réalisés. L'intérieur de la gare, dont le permis de construire a été accordé, sera rénové et modernisé prochainement.

Remplacement des lampes à mercure des lampadaires

Conformément à la loi, par l'intermédiaire du SYDEC, nous avons remplacé la quasi-totalité des lampes à mercure.





Réhabilitation du cimetière

PROCÉDURE DE REPRISE DES SÉPULTURES EN ÉTAT D'ABANDON



Dans le respect de la législation funéraire et dans un souci de préserver l'aspect général et fonctionnel du site, la Commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation du cimetière.

Dans le cadre de cette mission, une procédure administrative de reprise des sépultures réputées en état d'abandon a été mise en œuvre.

Afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité est assistée pour la réalisation de cette opération, par le Groupe ELABOR, cabinet spécialisé en la matière.

À cet effet, toute personne concernée, peut consulter la liste des sépultures intégrées dans la procédure, en mairie et à la Préfecture. Une plaquette « d'information » a été apposée sur chaque sépulture concernée.



D'autre part, sachez que de nombreuses concessions, qui ne sont pas en état d'abandon et qui ne font donc pas partie de la liste, sont également matérialisées par une plaquette « de demande de renseignement », afin que les personnes concernées veuillent bien se présenter en Mairie pour préciser les éléments d'identification manquants sur nos fichiers informatiques.

Projet photovoltaïque : une lueur d'espoir !

Notre volonté de trouver un relais de production aux pertes de recettes forestières sera-t-elle couronnée d'un succès qui paraissait bien compromis, suite à l'avis de la Commission de Régulation de l'Énergie ?

Telle est la question que nous nous posons, suite à une récente proposition d'achat du projet EDF/EN, par un opérateur qui n'aurait pas besoin d'obtenir cet avis pour réaliser tout ou partie du projet.



Voirie

Comme décrits sur notre précédent bulletin, d'importants travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes.

Effectués sur des axes principaux pour, en priorité, renforcer la sécurité des cyclistes et des piétons, leur financement a bénéficié d'aides de la part de la région, du conseil général et de la communauté de communes.

*Espaces partagés
piétons/cyclistes –
rue Félix-Arnaudin*



*Piste cyclable –
centre de santé*

Notons aussi la création d'un plateau destiné à faire ralentir les véhicules sur la route de Luë à hauteur de la rue des Chardonnerets, la réalisation de parkings près de l'école élémentaire et de la mairie ; la mise en place d'une signalisation horizontale qui matérialise les bas-côtés sur la route reliant Ychoux à Sanguinet et sur l'entrée d'Ychoux rue des Grands-Champs.

Coût des travaux :

Avenue des Chardonnerets/abords du CD 43	392 000 € TTC
Diverses aides	270 500 € soit 69 %
Part communale	121 500 € soit 31 %
Parking place mairie-école élémentaire	29 086 € TTC
Financement communauté de communes	14 543 € soit 50 %
Part communale	14 543 € soit 50 %



Parking de l'école élémentaire et de la Mairie



Arboretum



Un site à découvrir en famille

Deux itinéraires balisés de promenade et de découverte viennent d'être matérialisés à l'arboretum.

Valoriser la collection d'arbres plantés en 1998, renforcer l'accueil du camping et de notre commune, mettre en avant l'aspect environnemental des milieux humides par une communication adaptée sont les objectifs recherchés.

Forêt communale

Au fur et à mesure des notifications d'aides financières qui couvrent la totalité des dépenses, nous programmons la reconstitution de notre patrimoine.

Avec la certitude d'obtenir une aide de 113 802 €, le chantier de reconstitution de 101 hectares a été lancé. Ainsi à ce jour, 391 hectares de forêt détruite par la tempête Klaus sont sur le point d'être remis en état.



Matériel et équipements divers

Avant d'engager d'importantes dépenses d'entretien, nous avons décidé :

- de changer le tracteur forestier et le tracteur tondeur,
- d'équiper la salle des fêtes d'une vitrine réfrigérée et d'un congélateur,
- de mettre à la disposition des associations un panneau électronique et un nouveau chapiteau.





Mise en place de la réforme des rythmes scolaires : T.A.P.

Dans l'espoir que cette réforme imposée par le gouvernement soit dans le temps profitable à nos écoliers, nous n'avons pas voulu différer d'un an sa mise en place.

- Grâce à d'étroites concertations menées avec le personnel communal, les enseignants et les associations locales,
- grâce à la compréhension de la majorité des parents,
- après avoir obtenu la garantie d'une continuité du service de ramassage gratuit de la part du Conseil général,
- tout en déplorant l'engagement financier insuffisant de l'État à l'égard des collectivités locales,

la municipalité s'est donc engagée dans ce projet qui bouleverse bon nombre d'habitudes.

S'il est impossible de tirer un bilan objectif de cette réforme au bout d'un trimestre, nous constatons que 80 % des élèves de l'élémentaire et 70 % des enfants de la maternelle fréquentent les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), **activités non obligatoires et gratuites.**

Financés en totalité par la Commune, les T.A.P. permettent d'offrir à tous les élèves des activités que certains n'auraient jamais eu l'occasion de découvrir.

De l'étroite implication de la municipalité, des enseignants et des associations locales dépendent la qualité et la diversité de ces interventions.

Coût approximatif :

- 180 enfants participant aux T.A.P.
- 177 € par enfant par an,
- ⇒ soit un **coût annuel de 31 860 €**

Une aide de 50 € par enfant devrait être versée la première année de la manière suivante :

- 25 € par enfant scolarisé, soit 5 975 € versés sur le budget 2013
- 25 € par enfant scolarisé, soit 5 975 € versés sur le budget 2014



Activités TAP – École maternelle – Période 2

Des activités pédagogiques avec des thématiques variées (éveil, sport, art, sensibilisation, etc.) sont proposées par période, qui s'étendent de vacances à vacances.

Les enfants sont encadrés à l'élémentaire :

- le lundi et le mardi de 16 heures à 16 h 30 par des enseignants des écoles maternelle et élémentaire,
- le jeudi et le vendredi de 15 h 30 à 16 h 30 par des intervenants associatifs et du personnel communal qualifié.

À la maternelle, les mêmes horaires sont appliqués et l'équipe encadrante est composée d'animatrices titulaires du B.A.F.A., du C.A.P. petite enfance ainsi que d'agents diplômés.

La commune d'Ychoux, avec les moyens dont elle dispose, met tout en œuvre pour permettre un accueil de qualité et assurer le bien-être des enfants.



Atelier jardinage



Réalisation d'animaux marins avec différents matériaux

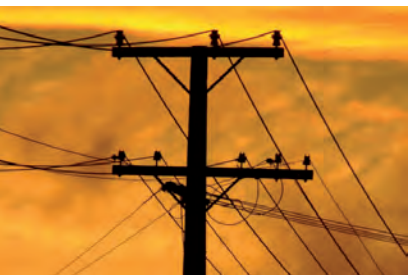


Projets 2014

- Poursuivre la réalisation des projets qui ont fait l'objet d'une attribution de marchés ou qui sont programmés,
- finaliser les études de travaux que nous envisageons de réaliser ensuite,
- tenir compte des réelles possibilités financières de notre Commune sans l'ENDETTER ni AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION restera notre ligne de conduite.

Ainsi courant 2014 :

- la restauration des murs extérieurs de l'église se poursuivra sur les façades nord et sud,
- la mise en accessibilité du **foyer de l'amicale des retraités**, que nous pensions réaliser en 2013, le sera prochainement,



- l'effacement des lignes aériennes sises rue des Acacias, impasse de la Scierie et rue Victor-Lourties, dont le financement a été mis en place, sera effectué, ce qui nous permettra aussi de **rénover les voiries correspondantes**,

- la **reconstitution de la forêt** avancera au fur et à mesure que nos dossiers recevront les notifications d'aides et que les consultations d'entreprises seront faites,
- dès la fin de la saison de football, il sera procédé à la **rénovation du système d'arrosage du terrain** qui ne cesse de poser d'onéreux problèmes de fonctionnement et d'entretien.

Concernant les études en cours, qui devraient aboutir à de futures réalisations, citons les principales :

- dans le cadre du SYDEC, l'**effacement des lignes aériennes** rue des Fontaines et l'**extension de la station d'épuration** dont la dernière estimation laisse apparaître un besoin de financement qui avoisine les deux millions d'euros,
- dans le cadre du SIAEP, la **rénovation et le renforcement du réseau d'alimentation d'eau potable** qui répondra aux besoins des riverains de la rue Simon-Dumartin.



Enfin suite à la réforme des rythmes scolaires, en fonction de l'évolution des effectifs et des besoins, **une réflexion sera engagée sur l'accueil des enfants en âge de fréquenter les écoles maternelle et élémentaire.**



À noter que dans le cadre de la communauté de communes, nous continuerons l'**entretien des voies communautaires** et attendrons de connaître le montant des aides pour donner suite au **projet de piste cyclable** qui reliera Ychoux à Liposthey, Pissos et Moustey.

Rendre Ychoux plus accueillant : aménagements paysagers

Suite aux aménagements réalisés de part et d'autre du CD43 et aux abords de la Mairie, le Conseil Municipal avec l'aide des services environnementaux de Biscarrosse, a décidé de faire procéder à une étude paysagère.

Celle-ci va déboucher dès le 1^{er} trimestre 2014 sur :

- l'aménagement du talus situé entre le CD43 et la rue Emmanuel-Delbousquet,
- l'aménagement paysager des abords de la Mairie et du giratoire sis à l'entrée ouest de notre commune.





Centre Communal d'Action Sociale



Le C.C.A.S. est en charge de l'action sociale pour la commune.

Ses activités ont pour but d'informer, d'orienter et d'aider les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles en difficulté.

- **Instruction des dossiers** (A.P.A., logement social, prestations personnes handicapées).
- **Liaison avec les institutions publiques** (assistante sociale, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Maison Landaise des Personnes Handicapées, Mission locale).
- **Aide alimentaire** : la banque alimentaire distribue deux fois par mois des denrées aux personnes en difficulté. Les bénéficiaires doivent au préalable rencontrer l'assistante sociale qui présente ensuite la demande d'aide au Maire, Président du C.C.A.S.
- **Aide aux personnes en difficulté de 65 ans et plus** : un secours financier peut être apporté par le C.C.A.S. (aide au chauffage, participation au paiement de la redevance des ordures ménagères) selon des critères de revenus. La demande, adressée à Monsieur le Maire, doit être accompagnée du dernier avis d'imposition de tous les membres du foyer.

- **Téléalarme** : ce service permet de prévenir les secours (pompiers) à l'aide d'une télécommande en cas de chute, malaise, etc. au domicile.

Tarif location : 30 € par trimestre.

- **Portage du repas** : ce service s'adresse à toute personne dans l'incapacité de préparer ses repas.

Toute demande devra être formulée par écrit à l'attention de Monsieur le Maire et sera étudiée par la commission compétente.

Tarif : 7,00 € le repas. Les tickets sont en vente à la mairie. Le portage s'effectue le midi du lundi au vendredi (sauf jour férié).

- **Aide à domicile** : les prestations sont assurées par une structure intercommunale : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.). Si la prestation peut être prise en charge par l'A.P.A., le dossier de la première demande sera instruit par le C.C.A.S. puis transmis au C.I.A.S.

- **Colis de Noël** : le C.C.A.S. offre un cadeau de Noël à ses anciens qui résident en maison de retraite ainsi qu'aux personnes en difficulté.



Repas des personnes âgées

Le repas annuel aura lieu à la Salle des Fêtes le **mercredi 12 février 2014** à midi.

L'animation musicale sera, de nouveau, au rendez-vous et accompagnera ce moment convivial.

À l'issue du repas, les habitués se laisseront tenter par quelques pas de danse.

Si vous ne recevez pas d'invitation de la Mairie et que vous avez 65 ans (en 2013) ou plus, n'hésitez pas à vous faire inscrire.

Centre Intercommunal d'Action Sociale

C.I.A.S. du Born

10, rue Saint-Barthélemy
40160 PARENTIS-EN-BORN

Tél. : 05 58 82 18 24

courriel : ciasduborn@orange-business.fr

Horaires d'ouverture des bureaux au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Le service d'aide à domicile intervient sur les communes suivantes :

Gastes, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Sanguinet, Ychoux.

Missions

- Préservation, restauration et stimulation à l'autonomie,
- Accompagnement pour les activités de la vie quotidienne, entretien du logement et du linge,

- Accompagnement dans les actes essentiels de la vie : aide au repas, à la toilette, à l'habillage, aux déplacements,
- Accompagnement durable ou aides ponctuelles, prestataires de garde de jour et de nuit.

Bénéficiaires

- Les personnes âgées dépendantes,
- Les personnes en retour d'hospitalisation,
- Les personnes de plus de 60 ans,
- Les personnes de moins de 60 ans en grandes difficultés sociales,
- Les personnes vulnérables,
- Les personnes en situation de handicap.

1. Service Prestataire :

Le C.I.A.S. du Born est l'employeur de l'aide à domicile.

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière :

- Selon votre état de dépendance (A.P.A.),
- Selon votre régime de retraite,

- En sortie d'hospitalisation (Mutuelle, Assurance-santé, Caisse de retraite).

2. Service Mandataire :

Le bénéficiaire est l'employeur de l'intervenant(e) à domicile. Le C.I.A.S. du Born, en qualité de mandataire, effectue toutes les démarches administratives relatives à l'emploi du personnel. Il n'y a pas de critères d'âge ou de situation.

3. Service Transport vers l'Accueil de Jour Alzheimer :

Le C.I.A.S. du Born assure le transport des personnes fréquentant l'A.J.A. de Biscarrosse et demeurant sur les cinq communes couvertes par le C.I.A.S.

À NOTER

Les bureaux du C.I.A.S. du Born s'installeront début 2014 dans de nouveaux locaux situés à « l'espace Brémontier » (en face de WELDOM).



Communiqué du SIVOM

Déclaration pour les nouveaux arrivants Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les nouveaux arrivants sur le territoire doivent se faire connaître en mairie avant la fin de l'année 2013 afin de se faire recenser pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Cette redevance correspond à la participation financière des usagers pour l'élimination de leurs déchets.

La redevance est un système déclaratif. En cas de modification du nombre de personnes résidant dans un foyer, ou bien en cas d'emménagement, déménagement, les usagers doivent contacter le service redevance ordures ménagères de leur mairie.

Afin de faciliter les gestes du tri, n'hésitez pas à consulter le site internet du SIVOM des cantons du pays de Born (www.sivom-du-born.fr) pour connaître les consignes de tri, le point tri le plus proche de chez vous ou encore les horaires d'ouverture des déchetteries.

Contacts :

Cécile CAPO ou Sophie SAINT-MARTIN

05 58 78 50 93

Cecile.capo@sivom-du-born.fr

POINT TRI

Emplacement des containers :

- rue Francis-Planté (parking P. L.)
- rue de la Pompe
- rue des Écoles (Château d'eau)
- rue des Arbousiers
- déchetterie
- Salle des Fêtes

La collecte des ordures ménagères s'effectue
du 1^{er} septembre au 30 juin le mardi soir et
du 1^{er} juillet au 31 août le mardi et le vendredi soir.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Téléphone : 05 58 09 50 76

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Lundi	9 h 00 / 12 h 00
Mercredi	13 h 30 / 18 h 00
Vendredi	13 h 30 / 18 h 00
Samedi	9 h 00 / 12 h 00 13 h 30 / 18 h 00

À noter que la Commune met à disposition le week-end
une benne pour ramasser les déchets végétaux triés.
Coût location de la benne : 35,00 €

Distribution sacs ordures ménagères

L'annonce des jours de distribution sera publiée par affichage dans les commerces locaux, sur le journal Sud-Ouest, sur le panneau électronique d'informations ainsi que sur le site internet de la commune.

Muni de votre redevance d'ordures ménagères de l'année 2014, les sacs devront **IMPÉRATIVEMENT** être pris au **DÉPÔT COMMUNAL** situé rue du Vieux-Bourg, où des permanences seront assurées. À noter que les sacs peuvent être retirés par un membre de la famille, un voisin, un ami.



Halte aux incivilités

Notre forêt ne doit pas devenir
une décharge publique.
Respectons-la !



La médiathèque



« HISTOIRE D'AMÉRIQUE »

Il était une fois... le rêve américain

Cette magnifique exposition, présentée dans la salle des fêtes par son créateur Monsieur Beluet, a suscité l'intérêt de nombreuses personnes. Elles ont pu apprécier la qualité et l'authenticité des objets exposés dans les différentes scénographies (la cabane des trappeurs, le village indien, le campement des chercheurs d'or, le saloon). De nombreux panneaux expliquaient cette histoire, un peu méconnue, de tous ces migrants qui débarquaient en Amérique dans l'espoir de se construire une vie meilleure. Les scolaires ont été invités à venir découvrir cette grande aventure mise en scène sous leurs yeux. En amont, les enfants avaient beaucoup travaillé pour réaliser des documents en rapport avec la thématique de l'exposition (documentaire sur le loup, contes, documentaire sur les indiens et sur la conquête de l'ouest).

Nous remercions les enseignants d'avoir participé à ce projet.



Fin janvier la médiathèque a déménagé dans un local de l'école élémentaire. Celui-ci étant plus réduit, nous n'étions pas en mesure de recevoir les classes. Nous espérons pouvoir les accueillir à nouveau en 2014.



La rentrée scolaire 2013 a vu l'installation des nouveaux rythmes scolaires, avec le passage à la semaine à 4,5 jours, ce qui a entraîné un changement dans nos heures de présence et donc **une modification des jours d'ouverture de la médiathèque**. Nous vous remercions pour votre adaptation.

Rappel des jours d'ouverture :

- Mercredi : 9 h 30-12 h et 15 h -18 h 30
- Vendredi : 9 h 30-12 h (le vendredi a remplacé le lundi soir)
- Samedi : 9 h 30-12 h

L'école finissant plus tôt, des T.A.P. (Temps d'Accueil Périscolaire) ont été mis en place pour accueillir les enfants qui le souhaitent. Le personnel de la médiathèque fait partie de l'équipe intervenant lors de ces accueils. Nous avons proposé pour la première période un tournoi de jeux de société et pour la deuxième période, une approche du théâtre (travail sur la voix, jeux de mime, étude de personnage, scénettes, etc.), et l'atelier « créa conte », ou comment raconter en créant soi-même les personnages à partir de contes connus ou inventés. Les enfants pouvaient laisser libre cours à leur imagination.

Les rendez-vous à ne pas manquer pour 2014 : découverte du pôle musique avec une journée d'animation, exposition sur le thème de la guerre 14/18, rencontre avec une biographe, et bien d'autres choses encore...

L'équipe de la médiathèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.



Manifestations culturelles

En février 2013, nous avons ouvert les portes et la scène de notre salle des fêtes pour **deux spectacles gratuits** proposés par les réseaux MIXAGE et PYRAMID, pour une nouvelle édition de Régions en Scène. Ces deux fédérations régionales (Aquitaine et Midi-Pyrénées) ont choisi notre territoire (Biscarrosse-Mimizan-Ychoux) pour faire découvrir aux professionnels du spectacle vivant des artistes qui travaillent et créent dans nos régions.

Le premier spectacle « **VU** » était un solo pour manipulateur d'objets usuels qui racontait les petites obsessions de tous les jours d'un personnage méticuleux, délicat et ordonné à outrance. Ce clown involontaire a fait naître de beaux rires et sourires.



Le lendemain « **BEASTY** » nous contait l'histoire du beatbox dans un one man show époustouflant. Ce jeune artiste, passionné par la culture hip-hop nous a proposé des créations originales et des « **REMIX** » vocaux de tubes, avec une palette impressionnante de beats, de basses et de voix. L'ambiance était survoltée parmi tous les jeunes venus le découvrir.



Exposition « Peintures et Artisanat d'Art »

Nous venons d'organiser la traditionnelle exposition, durant laquelle seize artistes locaux étaient à l'honneur.

Le public a apprécié la diversité et la qualité des œuvres exposées : peintures réalisées avec des techniques différents (à l'huile, pastel...), sculptures, création d'objets artisanaux (bijoux, lampes...).



Spectacles humoristiques

Le 23 mars 2013, Hervé LACROIX et Alexandre TESSIER de la Compagnie FX Production ont interprété la comédie policière « **l'assassin est dans la salle** » des Chevaliers du Fiel.

Le public impatient était en place... Les lumières se sont éteintes... Un coup de feu déchira le gai brouhaha... Les lumières de la salle se sont rallumées, un spectateur était mort, étendu, raide sur la scène... Arriva la police... quelle police ! Un commissaire, mélange de Belmondo et de Maigret, suivi quelques instants plus tard d'un jeune stagiaire, nourri aux séries américaines contemporaines. Les deux flics ont alors emmené le public, parmi lequel se cachait l'assassin, dans une enquête totalement délirante, pleine de suspense et de rebondissements.

→ RENDEZ-VOUS POUR UNE COMÉDIE HUMORISTIQUE EN 2014



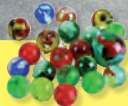
Le 5 avril 2014, Hervé LACROIX et Yann MAUREL de la compagnie FX Production interpréteront la comédie « **Ma sœur est un chic type** » de Pierre PALMADE.

Fous rires garantis.



conseil Municipal
des enfants de la
ville d'Ychoux

L'année 2013 a vu l'aboutissement du projet « **circuit de billes** ». Fabriqué en caoutchouc coulé, il a trouvé sa place dans la cour de l'école élémentaire.



La solidarité était à nouveau le moteur de la journée du 15 juin : les enfants avaient organisé une collecte de livres et matériel scolaire en faveur de l'association **Aide Écoles Benin** et les dons furent remis à cette association lors de la « **journée du C.M.E.** ».



Journée symbolisée aussi par le **ramassage de déchets** le long des rues de la commune afin de sensibiliser les Ychouxiens au respect de l'environnement.

Service périscolaire

Le **SERVICE PÉRISCOLAIRE** est géré par la Commune, placé sous la responsabilité du Maire et encadré par du personnel qualifié. Il comprend **tous les temps d'accueil de loisirs périscolaires** soit : la garderie, la cantine, les temps d'activités périscolaires et l'accueil de loisirs de l'été.

L'inscription aux services périscolaires est **annuelle et obligatoire**.

Un **dossier unique d'inscription** (téléchargeable sur le site internet de la mairie) est à compléter courant juin pour la rentrée suivante.

Contact de la directrice de l'accueil de loisirs :

Laure GUINOUARD

Tél. : 06 77 38 41 66 du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.





La garderie



Encore une année placée sous le signe de l'amusement et de la découverte.

L'équipe encadrante se compose de 6 personnes : la directrice Laure, Natacha, Magali, Maïder, Marie-Cécile et Élodie. Depuis la rentrée de septembre 2013, les enfants sont accueillis à partir de 7 h 15 le matin et jusqu'à 18 h 45 le soir.

Un roulement a été mis en place afin de varier les activités. **Chaque semaine, les enfants peuvent choisir entre des jeux libres, une activité manuelle et une activité sportive.** Les animatrices choisissent les animations en fonction du temps, de la saison ou du calendrier (Halloween, Noël, Carnaval, Pâques...).



Calendrier des anniversaires



À la façon de KLIMT

La participation au tri sélectif est toujours effective, afin de sensibiliser les enfants à réduire les déchets, que ce soit au niveau matériel ou alimentaire ou au niveau de la protection de l'environnement.

Nous vous souhaitons une très belle année 2014 !

L'accueil de loisirs d'été

Pour cette quatrième année, 7 animatrices étaient présentes pour encadrer les enfants. Le soleil ayant été au rendez-vous tout le mois de juillet, nous avons pu profiter de longs moments au lac de Parentis-en-Born. **Les plannings d'activités ont été réalisés en fonction de 4 thèmes choisis :**

- les instruments de musique,
- l'environnement océanique,
- les traditions landaises,
- les arts plastiques.

Deux grandes sorties ont été organisées : une à la Dune du Pyla, l'autre à Marquèze.



Beaucoup d'enfants ont apprécié ces sorties car c'était une première pour eux, donc une grande découverte.

Diverses activités sportives et manuelles ont également été réalisées telles que le vélo, la gamole, le handball, les échasses, la fabrication d'instruments de musique, de poissons...

Bonne année 2014 et à l'été prochain !!!



Dune du Pyla



École maternelle

L'école maternelle accueille 99 enfants depuis le mois de septembre 2013.

Cette année, M^{mes} LOOTVOET et MILLAUD sont chargées de la classe de Petite Section, M^{me} TECOUERES de celle des Petits et Moyens. M^{mes} ORONNOZ et DUCOUT enseignent chacune auprès d'une classe de Moyens et de Grands.



La réforme des rythmes scolaires a été mise en place et les nouveaux horaires sont les suivants :

- les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matins : 8 h 55 / 11 h 55
- les lundis et mardis après-midis : 13 h 30 / 16 h
- les jeudis et vendredis après-midis : 13 h 30 / 15 h 30

École élémentaire

Une nouvelle rentrée en rythme

L'année 2013 fut riche en émotion et en sensation avec la sélection de la classe de cours moyen de deuxième année au XVIII^e Parlement des Enfants et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Suite à leur candidature au Parlement des Enfants, les élèves ont rédigé une proposition de loi. Lors de la venue en classe de Madame la Députée de la circonscription Florence DELAUNAY, ils ont pu l'interroger sur le rôle d'un député et l'élaboration d'une loi. Afin de défendre leur proposition, une représentante, Mathilde, a été élue pour siéger à l'Assemblée Nationale et défendre ainsi leur projet.

En récompense de leur travail, les élèves ont effectué un séjour de trois jours et pu ainsi visiter l'Assemblée Nationale, le Louvre et la Cité des Sciences. Ce projet a été l'occasion de comprendre

les enjeux de notre démocratie, de sa représentation et de son fonctionnement.

Nouvelle rentrée, nouveau rythme. Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a initié en cette année 2013 la réforme des rythmes scolaires dont l'objectif majeur est l'allègement du temps scolaire journalier afin de permettre une meilleure réussite des élèves. L'école élémentaire au travers de son conseil a donc fait le choix sur proposition des enseignants de retenir la matinée du mercredi et des journées plus courtes en semaine. Donc en cette nouvelle rentrée, cent quarante élèves ont connu comme nos aînés, autrefois, la joie d'éprouver l'école à quatre jours et demi.

Pour accompagner cette nouvelle réforme de l'école et les cent quarante élèves qui fréquentent notre école, ce ne sont pas moins de sept enseignants, M^{lles} DICHARRY, GOY, MÉTAYER, M^{me} LECONTE, M^{me} BRICHOT et M. LARRE-LARROUY auxquels s'ajoutent les personnels de service M^{lle} ABALLONI, M^{me} SANCHEZ, M^{me} RUPOLO et M. LAMARQUE.

Pour l'année 2014, de nouveaux chantiers vont s'ouvrir avec la refondation du site de l'école sur landecoles.landespublic.fr, le projet voile des CM2, le projet de bande dessinée dans le cadre de la visite du Festival d'Angoulême et bien d'autres encore.

M. GULLION,
Directeur de l'école.





NOMAD' : plateforme de services pour l'emploi saisonnier



www.nomad-saisonniers.com
contact@nomad-saisonniers.com
 Tél. : 05 58 09 43 61

Plateforme de Services, Pourquoi ? Pour qui ?

Créée en 2009 à l'initiative des élus du Pays Landes Nature Côte d'Argent, la plateforme de services Nomad' propose différents services en saison et à l'année pour répondre à l'activité saisonnière du territoire.

Elle a pour objectif de favoriser des réponses adaptées aux besoins des saisonniers et des gérants d'établissements impactés par la saison.

Missions

- Accueil et écoute du public saisonnier
- Primo-information des publics
- Interface entre les différents acteurs de la saison

Thèmes d'intervention

- ◆ EMPLOI
 - Forums pour l'emploi saisonnier (mars)
 - Portes ouvertes Agro/Agri (avril)
 - Lieux d'accueil saisonnier (mai à août)
- ◆ DROITS ET DEVOIRS
 - Protocole d'accord de médiation sociale du travail
 - Information des salariés et employeurs saisonniers
 - Création d'un ouvrage « une saison d'enfer »
- ◆ HÉBERGEMENT
 - Location de chambres d'internat lycée
 - Mise en relation pour des colocations
 - Recherche de chambres chez l'habitant
- ◆ SANTÉ-VIE QUOTIDIENNE
- ◆ FORMATION

Appel aux propriétaires

Vous avez une chambre ou un logement disponible en saison estivale ?

Contactez-nous et louez à un(e) saisonnier(e) !

Possibilité d'être accompagné (cadre juridique, contrat d'hébergement, tarification, etc.) selon l'hébergement proposé.

Permanence des élus

Rappel

Le Maire peut vous recevoir tous les jours du lundi au vendredi en Mairie, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Les adjoints tiennent une permanence le deuxième samedi de chaque mois de 10 heures à 12 heures en Mairie.

Vous pourrez les rencontrer pour toutes interrogations ou échanges concernant les affaires communales.



Budo-club ychouxoïs

Section Aïkido

8 bonnes raisons de se mettre à l'aïkido

En japonais, aïkido signifie littéralement « voie de l'énergie et de l'harmonie ». Normal, puisque cet art martial ne se pratique pas contre l'autre, mais avec lui ! Ici, il n'y a pas d'adversaire, mais un partenaire dont il convient avant tout de neutraliser l'agressivité, le but étant de calmer plutôt que de frapper. On pratique à mains nues, ou bien avec des armes (sabre ou *ken*, bâton ou *jo*, couteau ou *tanken*). Leur utilisation est sans danger puisque, non seulement elles sont en bois, mais leur emploi est très codifié, afin d'éviter tout risque de blessures. Pour preuve, les pratiquants ne portent pas de protections.

Petit ou grand, débutant ou confirmé, chacun peut donc tirer profit de cet entraînement.

- 1) Il aide les enfants à mieux connaître leur corps,
- 2)... Il renforce le cœur,
- 3)... La concentration, l'équilibre et la coordination s'améliorent,
- 4)... On gagne en souplesse et en sensibilité,
- 5)... Il tonifie le corps,
- 6)... Il redresse le dos,
- 7)... Il améliore la respiration,
- 8)... Il donne un esthétisme fascinant.

Pour toute information visitez le site internet du club :
<http://budoclub-ychoussois.clubeo.com>

Au nom du Budo Club Ychouxoïs : bonne et heureuse année 2014



Section Taï Chi Chuan

Depuis 16 ans, nous nous retrouvons au budo pour pratiquer cette discipline de la forme Yang.

Il s'agit d'un art martial chinois très ancien utilisé pour ses effets bénéfiques sur le corps, abandonnant l'aspect martial.

Les bienfaits de cet art :

- Augmenter la force et le tonus musculaire,
- Améliorer la souplesse,
- Ainsi que l'équilibre et la coordination,
- Améliorer la circulation sanguine grâce à la respiration,
- Concentration et détente.

Dont 5 points fondamentaux :

- Forme circulaire (par ces gestes ronds)
- Douceur
- Lenteur
- Coordination
- Continuité

Le taï chi convient à tous âges. Laissez-vous tenter !

Le jeudi de 18 heures à 20 heures

Le vendredi pour les débutants de 18 heures à 20 heures

Le samedi de 10 h 30 à 12 heures.

Pour les membres de l'amicale des retraités, la section propose une initiation au Qi gong (travail sur l'énergie et la respiration) le mercredi de 10 h 30 à 11 h 45.

Visitez le site internet du club, section taï chi
<http://budoclub-ychoussois.clubeo.com>

Au nom du budo bonne et heureuse année sportive 2014 !





Cercle de Yoga du Born

*Les membres du Bureau
du Cercle de Yoga du Born vous adressent
pour cette nouvelle année 2014
leurs vœux les plus doux.*

**Mieux connaître et écouter son corps
Réapprendre à respirer
Se détendre**

Qu'est-ce que le Hatha-Yoga ou Yoga de l'énergie ?

Cette discipline millénaire permet de reconnecter son esprit à son corps à travers des postures pratiquées en position debout, assise ou couchée. Stress et hyperactivité nous font oublier que la respiration est un pilier essentiel du bien-être. La pratique régulière du Yoga nous redonne l'habitude de respirer par le ventre, de rééquilibrer les énergies qui circulent dans notre corps.

Les étirements et équilibres constituent la majeure partie des exercices et la séance se termine par un temps de relaxation.

Qui peut pratiquer le Yoga ?

Le yoga est une pratique accessible à tous, réservée aux adultes.

Les différentes postures de yoga proposées permettent à chacun d'évoluer selon son état de santé et ses capacités, sans condition physique particulière. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du yoga est cependant demandé lors de l'inscription.

Qui enseigne le Yoga à Ychoux ?

Irène CANGEMI, formée 4 ans à l'École du Yoga de l'Énergie de Bordeaux et 6 ans à l'Académie du Yoga de l'Énergie Paris-Île-de-France, est notre professeur de Yoga depuis une vingtaine d'années. Elle participe régulièrement à des stages de perfectionnement à la pratique et à l'enseignement du Yoga. Notre association est affiliée à l'Union Nationale du Yoga.



Où et quand les cours de Yoga ont-ils lieu ?

Nous vous invitons à nous retrouver chaque lundi, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle du Budo d'Ychoux (à côté de la Salle Polyvalente), selon le calendrier scolaire, soit de septembre à juin.

Les personnes intéressées par cette pratique peuvent bénéficier de 3 séances de découverte avant d'adhérer.

Les séances respectant une progressivité, il est fortement conseillé de s'inscrire dès le début de la saison et de venir régulièrement.

Le Yoga étant devenu une discipline très tendance, le nombre d'adhérents de notre association est en constante augmentation depuis quelques années.

Football-club

Encore une année enrichissante pour l'entente du football club, avec un effectif d'environ 250 licenciés au club dont 70 font partie des séniors (l'équipe 1 accédant en promotion de première division cette année et l'équipe 2 évoluant en promotion de deuxième division). Il reste 170 licenciés qui font partie des équipes jeunes.

Une entente entre Biscarrosse, Mimizan et Ychoux a été mise en place en 2013 pour toutes les équipes qui jouent à 11.

Les autres équipes sont issues de l'entente Ychoux/Parentis. Le nombre de licenciés a évolué avec l'entente Ychouxoise, se composant d'une petite cinquantaine de personnes.

Les vendredis soirs, un entraînement est organisé pour la catégorie U11 sur Ychoux, ainsi que le mercredi pour la catégorie U14 U15.

Je rappelle que les mardis soirs, je véhicule à l'aide d'un minibus du club les enfants qui désirent aller à l'entraînement à Parentis.

Le club remercie la municipalité d'Ychoux et tous les bénévoles et sponsors qui permettent d'organiser tous les ans à la Pentecôte un tournoi jeune qui se déroule sur nos stades.

Cette année, malgré le mauvais temps, nous avons réussi à regrouper une vingtaine d'équipes et à remporter ce tournoi pour la deuxième année consécutive.

J'appelle tous ceux qui sont intéressés en tant que bénévole afin qu'ils prennent contact avec nous. Pour information, le club de foot participe aux Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) des écoles d'Ychoux depuis le 4 novembre 2013.

Tous les dirigeants, joueurs et membres du bureau vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année 2013.

Monsieur Patrick DALIFARD
Vice-Président.





Les As d'Ychoux



« Les As d'Ychoux » est une association à but non lucratif dont l'activité principale est le poker. Chaque vendredi, nous organisons un tournoi avec points attribués aux différents participants, afin de constituer un classement trimestriel et annuel. Les meilleurs d'entre nous et les plus assidus sont récompensés par des lots sous forme de tickets casino et autres bons d'achat. Si l'esprit de compétition y est présent, convivialité et bonne humeur y règnent également.

En cette saison 2013-2014, le club franchit un palier important en atteignant la finale régionale du C.N.E.C. (Championnat National par Équipe de Clubs). Nous aspirons à nous qualifier pour la finale nationale qui devrait avoir lieu en février 2014.

Si d'aventure vous étiez intéressés pour rejoindre notre club, nous vous invitons à vous rendre sur notre

site : <http://www.lesasdychoux.fr/newsite/> ou si vous voulez simplement prendre des renseignements auprès de l'un des membres de notre bureau, veuillez trouver les contacts ci-dessous :



Président : Jérôme LASTERRE • 06 22 92 01 73

Vice-président : François-Xavier HIMPE • 06 80 45 06 03

Secrétaire : Stéphane ALIBERT • 06 03 85 49 07

Cyclo-club

L'année vient à peine de finir que nous préparons déjà la suivante. En 2014, les entraînements auront toujours lieu le dimanche matin, le mercredi après-midi (ou le soir durant l'été).

Après la réussite de la randonnée que nous avons organisée le 14 avril 2013, nous avons programmé la **seconde édition de la randonnée gourmande des Grands Lacs le dimanche 13 avril 2014**. Deux et trois circuits seront respectivement au programme des randonnées pédestre et cyclotouriste. Après l'effort, un apéritif dînatoire sera proposé aux participants.

Toute l'actualité du club sera, comme c'est le cas depuis quatre ans, consultable sur le blog <http://cyclo-choueut.blogspot.fr/>. Le Cyclo Club Ychouais voit son effectif

s'étoffer chaque année. Douze membres ont une licence de cycloportif, qui leur permet de participer à des courses ou à des épreuves chronométrées. Nos coureurs ont été présents sur de nombreuses courses de mars à octobre dans les Landes ou en Gironde. Les couleurs du club ont aussi été aperçues sur des épreuves cycloportives telles que la Pyrénéenne, la Look (dans la Nièvre), l'Irati Xtrem, la Pierre-Jacques en Barétous, la Lapébie (à Luchon), la Luis-Ocaña...

Les cycloportifs s'entraînent aussi avec les cyclotouristes du club. Ensemble, nous participons à des randonnées (VTT ou sur route) organisées par l'Ufolep. Nous avons aussi quitté Ychoux pour pédaler sur des circuits plus vallonnés. L'Entre-Deux-Mers, les cols basques (Otxondo, Artesiaga,

Ispéguy, Eznasu...) ou les Graves furent à notre menu cette année.

Le Cyclo Club Ychouais est ouvert à tous ; le vélo est un sport qui exige quelques sacrifices au début mais réserve de nombreuses satisfactions. Avec un peu d'assiduité, les progrès sont rapides. Les projets de sorties pour 2014 ne manquent pas, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Nous remercions vivement nos sponsors pour avoir permis au nouveaux venus d'obtenir la tenue du club à un prix correct. Nos remerciements vont aussi à la municipalité sans qui le club ne pourrait pas être aussi actif.

Les membres du Cyclo Club souhaitent une bonne et heureuse année 2014 à tous les Ychouais et Ychouais.

Vincent Loubère.





Association Communale de Pêche et de Pisciculture d'Ychoux

2013 fut une année de changement. En effet, de nouveaux membres ont rejoint notre bureau et nous avons élu un nouveau président. Avec cette équipe dynamique et volontaire, nous avons pu organiser diverses manifestations :

- la **journée avec les enfants des écoles d'Ychoux**,
- 2 **enduros de pêche à la carpe** en mai et septembre,
- **Festilac**, journée de concours de pêche à la truite et aux poissons blancs, mais aussi notre vide-grenier à l'allure champêtre au bord du Lac.

Un grand merci à nos bénévoles, sans qui ces journées n'auraient pas été réussies. Cette année, nous avons introduit plus de 1 000 kilos de truites dans le lac et dans

les ruisseaux. Le plan d'eau de Coton est de nouveau accessible à la pêche de jour uniquement et en No Kill.

Nous rappelons que la carte de l'association est obligatoire pour la pêche sur tous les plans d'eau d'Ychoux mais aussi le permis de pêche départemental.

En 2014, nous réitérerons nos manifestations et nous participerons à l'opération « **Nettoyons la nature** ».

L'assemblée générale de l'association se déroulera le 25 janvier 2014 à 10 heures au Parc des Associations.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Les membres du bureau :

Président : Guy ETCHEVERRIA

Trésorier : Guy SAVIGNON

Trésorier-adjoint : Francis CATORA

Secrétaire : Laurence BENETEAU

Secrétaire-adjoint : Daniel POZNANSKY

Relations Mairie : Claude CAMMAS.

La Boule des Pins

Année 2013

Chez les jeunes, Cassandra BEDOUCH a été sélectionnée comme espoir féminin Landais, la plus jeune des 4 retenues. Elle a représenté les Landes à l'inter Ligue.

Nos vétérans sont champions du District, mais terminent 4^e au championnat des Landes.

Le challenge des Lacs a été remporté par Ychoux.

En coupe du District, Ychoux obtient la troisième place.

En concours officiels, le club a eu quelques bons résultats ; 8 coupes ont été gagnées.

Concours organisés :

Le jeudi 14 mars : Challenge Henri-Darnaud

Le vendredi 03 mai : 1^{er} tour Challenge des Lacs

Le samedi 11 mai : Pré éliminatoire France Doublettes Séniors

Le dimanche 16 juin : Le 1^{er} tour de la Coupe des Landes

Le samedi 20 juillet : Challenge Serge-Gastaldello en doublettes

Le dimanche 7 septembre : Concours officiel en doublettes féminines

Pour les fêtes locales :

Le samedi 17 août : challenge Jean-Dubos en doublettes

Le dimanche 18 août : Concours en doublettes ouvert à tous

Entraînements :

Pour les séniors le mardi et le vendredi de 14 h 30 à 18 heures,
Pour les jeunes le mercredi de 15 heures à 17 heures.

Toute personne désireuse de pratiquer la pétanque sera la bienvenue.

Contact : Alain CLAVÉ, tél. : 05 58 82 31 73

LA BOULE DES PINS vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.





Ychoux Expression Corporelle

L'Association Ychoux Expression Corporelle (Y.E.C.) a repris ses activités avec dynamisme et détermination ; nous espérons que cela continuera tout au long de l'année sportive 2013/2014.

Une nouvelle discipline la « Zumba Fitness », animée par Katia, est venue renforcer les activités du Y.E.C.

Les adhérentes, qui attendaient ce cours avec impatience, sont venues très nombreuses essayer et l'ont adopté. Ce cours permet de perdre des calories sur des rythmes latinos. L'ambiance est au rendez-vous !!!

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles et remercions très sincèrement les anciennes qui sont toujours aussi fidèles dans les diverses disciplines.

Florence et Vévé ont repris du service et sont bien décidées à vous faire travailler pour raffermir, muscler, détendre et tout cela dans la bonne humeur.

À toutes et tous, la présidente et le bureau du Y.E.C. souhaitent que vous passiez une très bonne année sportive, que vous trouviez dans les différents cours proposés, les bienfaits nécessaires à votre équilibre, de la détente pour affronter les aléas de la vie, ou tout simplement pour garder la forme.

Pour conclure, le nombre d'adhérentes a fortement augmenté, nous en sommes très heureuses et satisfaites. Nombre d'entre elles viennent des communes avoisinantes et nous les remercions d'avoir rejoint le Y.E.C.

Rappel des horaires des cours :

Le lundi ZUMBA FITNESS (avec Katia) • Salle polyvalente
1^{er} cours de 18 h 30 à 19 h 30
2^e cours de 19 h 45 à 20 h 45

Le mercredi GYM – FITNESS (avec Florence) • Salle des Fêtes
1^{er} cours de 18 heures à 19 heures > BODY SCULPT
2^e cours de 19 h 05 à 20 heures > STEP

Le jeudi STRETCHING (avec Vévé) • Salle des Fêtes
1^{er} cours de 17 h 45 à 18 h 45
2^e cours de 18 h 50 à 20 heures

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire (facilités de paiement).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site :
<http://www.yec.vpweb.fr>

Pour nous joindre :

Bernadette : 06 85 06 68 91

Michèle : 05 58 82 31 30

Muriel : 06 70 40 70 35



ZUMBA FITNESS



BODY-SCULPT



Ychoux Handball Club

La saison 2012-2013 s'est achevée avec un effectif total de 140 licenciés (75 féminins et 65 masculins), soit à peu près 25 % de plus que l'an passé.

Pour la saison 2013-2014, dix collectifs seront à l'honneur :

- Baby Hand et École de Hand : mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et participeront à des plateaux ou mini-tournois. Entraîneurs : Francine Monniot, Maïder Brode, Isabelle Huve, M. et M^{me} Pidoux.
- Les – 11 F et – 11 M : mercredi de 18 h 30 à 20 heures. Entraîneurs : Nathalie Noailles, Patrick Moulinier, David Fitoussi et Thierry Brode.
- Les – 13 F : mardi de 18 h 30 à 20 heures. Entraîneurs : Lucas Batista et Laurent Martin.
- Les – 13 G : jeudi de 18 h 30 à 20 heures. Entraîneurs : David Fitoussi et Abel Nizrane.
- Les – 15 F : mardi de 18 h 30 à 20 heures. Entraîneurs : Sarah Dubos et Chrystel Ghesquière.
- Les – 15 G : jeudi de 18 h 30 à 20 heures. Entraîneurs : Laurent Demandes et David Raymond.
- Les – 18 F : vendredi de 18 h 30 à 20 h 30. Entraîneur : Éric Brethes.
- Les loisirs : vendredi de 20 h 30 à 22 h 30. Entraîneur : Pascal Auger.

La deuxième partie de saison verra peut-être naître une équipe de – 18 G qui s'entraîne déjà le vendredi soir avec l'équipe loisir. Un créneau leur est réservé le mercredi soir de 20 heures à 22 heures dès qu'une personne se présentera pour les prendre en charge : Avis aux amateurs !

Les actions menées en 2012/2013 ont été une réussite sur toute la ligne : plateaux-école de hand, forum, arbre de Noël, couscous, moules frites et surtout le plateau des – 11 F et G ainsi que les – 9 du mois de juin au stade qui malgré la pluie nous a permis de nous



retrouver avec une soixantaine de bénévoles et un superbe match de gala Lormont/Sélection girondine, et la présence de quelques joueuses miossaises (D1) et surtout notre marraine Myriam Borg-Korfanty championne du monde !!

Pour cette année, ces soirées seront reconduites et un grand match de gala au mois de janvier : Billère/Girondins de Bordeaux (D2 masculine) devrait voir le jour.

Le bureau se présente de la façon suivante :

Président : Thierry BRODE

Trésorier : Michel VALEN

Secrétaire : Maïder BRODE

Membres : Sarah DUBOS, David FITOUSSI, Chrystel GHESQUIÈRE, Francine MONNIOT et Sylvain MONNIOT.



Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à la municipalité, à nos sponsors, aux parents et à tous les bénévoles qui encadrent, entraînent, arbitrent et qui œuvrent souvent dans l'ombre.

Meilleurs Vœux 2014.

Le président,
Thierry Brode.



F.N.A.C.A.

En 2013, le Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de PARENTIS-YCHOUX-GASTES a poursuivi ses activités habituelles en participant aux différentes cérémonies officielles mais aussi en organisant au profit de ses adhérents quelques moments de loisirs.

Le 16 mai dernier, une soirée spectacle à « l'Ange Bleu »,

Le 22 juin, « repas de l'amitié » avec les autres associations à caractère patriotique,

Le 29 septembre, participation au congrès départemental de la FNACA à Souprosse. À cette occasion, le diplôme de porte-drapeau 10 ans et son insigne ont été remis à notre ami, Christian LARTIGAU, par le Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Landes (voir photos).

Le 10 novembre, assemblée générale ordinaire à PARENTIS-en-BORN. Un nouvel adhérent nous a rejoint cette année : il s'agit de M. Louis BONNAFOUS.

Plusieurs personnes sont venues, par ailleurs, grossir nos rangs en tant que « membre sympathisant », (masculin ou féminin). Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez donc pas à contacter le responsable local ou l'un des membres du conseil d'administration.

Cette année, le Comité a été endeuillé par la disparition d'un de ses adhérents, M. Marc DOURTHE.



Responsable local :

Pierre LIZOT (05 58 82 31 33)

Membres du Conseil d'administration :

Alain AUGEREAU (05 58 82 37 90) – Francis BORDESSOULLES (05 58 82 36 53) – Christian DERRIEUX (05 58 82 35 75) – Christian LARTIGAU (05 58 82 39 74) – Jean PIERROT (05 58 82 36 38, uniquement aux heures des repas).

Les membres de la FNACA présentent aux Ychouxoises et Ychouxoises leurs meilleurs vœux pour 2014.

Secours catholique

Le Secours Catholique fait appel à vous comme toutes les fins d'année.

- ✓ Offrez des denrées pour aider les plus démunis !
- ✓ Un colis alimentaire agrémentera le repas de fin d'année.
- ✓ Apportez vos vêtements trop petits, débarrassez vos armoires du linge trop encombrant !

L'été, des familles d'Ychoux accueillent des enfants. Si vous pouvez faire comme eux, appelez le 05 58 82 37 32.

Le partage, même minime, est source de joie !

D'avance, l'équipe vous remercie et vous offre ses meilleurs vœux pour 2014.

ACCUEILLENZ UN ENFANT POUR LES VACANCES





L'amicale des retraités d'Ychoux

Les retraités en ANDALOUSIE

Du 28 septembre au 6 octobre 2013, notre amicale a vécu un voyage en Andalousie dans le sud-est de l'Espagne.

Ce voyage en Andalousie nous a fait découvrir des merveilles typiques à chaque région andalouse. À Tolède nous avons admiré sa cathédrale datant de la cohabitation musulmane et chrétienne. Puis Cordoue, ville qui a toujours joué un rôle déterminant en Andalousie en raison de sa situation stratégique dans le bassin du Guadalquivir. Cela a été précieux pour la région.

Puis vint la visite de Séville au passé prestigieux ayant légué un patrimoine artistique d'une grande richesse. Cette cité est devenue une destination touristique très prisée en Europe.

À Ronda, site sans comparaison, nous avons visité un élevage de taureaux destinés à la tauromachie. Ces splendides animaux sont dispersés dans une immense hacienda arborée de grands chênes. Les taureaux sont très friands

des glands produits par ces arbres. Notre découverte de l'Andalousie se poursuit par Malaga, Mija, Grenade. Toutes ces cités sont aussi magnifiques les unes que les autres. Notre périple se termina par la capitale de l'Espagne : Madrid. La ville madrilène est la plus vaste et la plus peuplée du pays. Nous y avons vu, en autres, la Plaza Mayor, la Puerto del Sol, ses grandes avenues grouillantes de monde et pour finir la visite du palais royal. Cet édifice est un des bijoux de la ville. Sur le chemin du retour, un arrêt à Burgos nous a permis de découvrir sa cathédrale où était célébré l'anniversaire du retour du Cid.

Nous garderons de ce voyage un souvenir inoubliable durant lequel régna une bonne ambiance pour le plaisir de tous.

Pierre Taris.



Cette année, sur proposition du Président, les Palmes du Bénévolat français ont été décernées à :

- M^{me} Simone Ménil : Palmes de Bronze (27 ans de bénévolat),
- M. Albert Clément : Palmes de Bronze (29 ans de bénévolat).

Nous adressons nos très vives félicitations aux récipiendaires accompagnées de nos sincères et chaleureux remerciements pour le travail accompli au profit d'associations, dont la nôtre.

Visitez le site Internet : mairie-ychoux.com, rubriques « pratique », puis « agenda », « informations pratiques » pour le détail de nos activités et « festivités ».

Pour vous renseigner, vous inscrire, venez nous rendre visite.

Notre foyer vous est ouvert de 14 à 16 heures, le mercredi et le vendredi (demandez Rose ou le président). En leur absence, il y aura toujours quelqu'un pour vous recevoir ou ☎ 05 58 82 31 96 (mêmes jours et heures).

Un accueil chaleureux vous y attend.

Le Président,
René Duburcq.

Pensée à méditer

*Il faut deux ans pour apprendre à parler
et toute une vie pour apprendre à se taire
(proverbe chinois).*

*Nous vous souhaitons une bonne année 2014.
Que celle-ci vous apporte chaque jour, à vous,
comme à ceux qui vous sont chers, bonheur et santé.*



Tennis-club

La première saison (2012/2013) s'achève pour le nouveau bureau élu en octobre 2012 qui compte, à son bilan, plusieurs nouvelles actions pour favoriser la convivialité et la sportivité au sein du Club :

Quoi de neuf en 2013 ?

✓ La rénovation du club house :

Le club house rénové par le nouveau bureau a été inauguré à l'occasion de la journée « PORTES OUVERTES » organisée le 1^{er} juin dernier.

Vous êtes venus nombreux découvrir notre discipline autour d'ateliers et d'un concours de vitesse de service animé en collaboration avec la Ligue CBBL et la Fédération (FFT). Le soleil était au rendez-vous ainsi qu'une centaine de convives réunis le soir autour d'une paella.

✓ Organisation de rencontres amicales au sein du Club le 21 septembre 2013 :

Toujours sous le soleil ! ce fut l'occasion pour les adhérents et les non adhérents de faire connaissance et rencontrer de nouveaux partenaires de jeu tout en se restaurant autour d'un pique-nique convivial.

Nous remercions pour ces deux manifestations tous ceux qui, par leur dévouement et leur participation, ont contribué au succès de ces journées.

✓ Formation des membres du bureau :

Pour améliorer la gestion du club, un nouveau logiciel a été mis en place. Le bureau

est actuellement en cours de formation pour paramétrer cet outil qui permettra en 2014 aux adhérents de réaliser en ligne la réservation des courts.

La trésorière (Christine Pourrié), la secrétaire (Carole Lamarque) et la Présidente (Sylvie Dervaux) ont également suivi la formation pour obtenir la qualification de juge arbitre d'équipes (JAE1) qu'elles ont obtenu en octobre dernier afin d'accompagner et permettre aux licenciés de disputer des rencontres par équipes.

Les effectifs de l'école de tennis se renforcent en 2014

Après un recul des effectifs en 2012 (19 enfants) et 2013 (26 enfants), l'École de Tennis compte en 2014 31 licenciés petits et grands de 5 à 16 ans.

Les cours se déroulent les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30 (en cas de pluie les cours sont assurés à la salle polyvalente). Deux équipes jeunes étaient engagées dans le championnat de Ligue : l'équipe 12 ans en division 4 a terminé troisième de sa poule ; l'équipe 14 ans en division 6 est arrivée 1^{re} de sa poule en ayant gagné toutes ses rencontres, elle a malheureusement été battue en quart de finale par l'équipe de DAX. Félicitations aux 2 équipes pour leurs bons résultats.

Tennis adultes

De nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2014 dont beaucoup de débutants ou d'anciens joueurs souhaitant reprendre l'entraînement.

Pour répondre à leur demande, les cours du samedi matin de 10 h 30 à 12 heures ont été maintenus et comptent une douzaine d'inscrits.

N'hésitez pas à nous rejoindre quel que soit votre niveau.

Entraîneurs

- ✓ pour les enfants : M. Rivo RAJOHARISON
- ✓ pour les adultes : M^{me} Paulina JACH

Manifestations et dates à retenir

- ✓ Stage de printemps pour les jeunes de l'École de Tennis et les adultes femmes.
- ✓ Compétitions (championnat individuel et rencontres par équipe).
- ✓ Soirée « Poule au pot » cet hiver (date précisée ultérieurement).
- ✓ Forum des associations.

Remerciements

- Nous remercions particulièrement la municipalité pour l'aide et le soutien apporté ;
- Les services techniques municipaux pour leur disponibilité ;
- La FFT, la Ligue CBBL et le Comité Départemental des Landes.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous !

La Présidente.

Contact : tennis.ychoux@wanadoo.fr
06 11 05 34 00





Les Pourpiers

Dès la rentrée 2013, l'association les Pourpiers est heureuse de vous annoncer la mise en place d'ateliers trimestriels ouverts aux enfants comme aux adultes un samedi après-midi sur inscription (dates annoncées sur site de la mairie et panneaux lumineux.)

Les sessions seront les suivantes :

- **PAM : porcelaine à froid ou pâte à maïs :**
il s'agit d'une technique sud-américaine de modelage de sujets très facile d'accès pour tous, permettant la confection d'objets de décoration de Noël, de fête des mères...
- Dates prévues : 16/11/13, 23/12/13 et 3/05/2014 après-midi.
- **Deuxième exposition autour du camélia et des arbustes de terre de bruyère le 8 mars 2014.**
- **Atelier d'art floral avec fleurs naturelles :**
8 mars 2014 après-midi, la première édition en mars 2013 ayant donné de magnifiques compositions.

– **Atelier jardinage** le 3 mai 2014 matin.

Par ailleurs nous préparons activement la quatrième fête du Printemps pour les 10 et 11 mai 2014.

Nous aurons de nouveaux exposants et artisans d'art locaux à vous proposer et toujours plus de variétés de plantes ainsi que des conférences animées par l'Association des Jardiniers de France et nous-mêmes.

Nous vous proposerons des découvertes insolites autour de compositions florales qui jalonnent la salle des fêtes dans le cadre du Printemps des Landes et nous solliciterons les enfants pour composer des ouvrages végétaux inspirés du LAND ART.

Dans l'attente de vous accueillir nombreuses et nombreux lors de nos manifestations, nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.



Association du Pays de Born pour le don de sang bénévole Nord des Landes

**Don de Sang – Don d'Organes –
Don de Moelle Osseuse – Don de Plasma**

Notre association est née il y a 40 ans en pays de Born. Nous sommes proches du terrain et nous sommes le lien entre les donateurs de sang bénévoles et l'Établissement Français du Sang. Notre mission :

- informer sur l'utilité du don de sang,
- faire connaître les valeurs éthiques du don,
- sensibiliser les jeunes,
- mobiliser les donateurs de sang,
- préparer les collectes de sang dans les sites de prélèvements (affichage, information des médias, fléchage du site, préparation de la salle et aide auprès de l'É.F.S. pour la collation après prélèvement),
- assurer l'accueil des donateurs, informer et suivre le 1^{er} don,
- participer à la vie locale, en organisant des manifestations d'informations,
- fidéliser les donateurs.

Chacun de nous peut avoir besoin de sang demain.

Site : www.dondusang-biscarrosse.net
Email : dondesang.biscarrosse@orange.fr

F.N.A.T.H.

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
1052, rue de la Ferme-Carboué – 40000 Mont-de-Marsan
05 58 75 17 05

L'objet social de la F.N.A.T.H. est de promouvoir les risques pour la santé et l'intégrité physique de la personne, de lutter contre toute discrimination fondée sur l'état de santé ou le handicap et de promouvoir une politique d'amélioration de la protection sociale, de l'emploi et de la santé.

La FNATH est la première association représentative des personnes handicapées en France. Elle aide ses adhérents dans leurs démarches juridiques, sociales et professionnelles auprès des institutions.

La FNATH est habilitée à représenter ses adhérents devant les différentes juridictions comme le Tribunal de Sécurité Sociale ou le Tribunal de Contentieux et de l'Incapacité.

Que l'on soit concerné ou pas, adhérer à la F.N.A.T.H. permet de renforcer la Solidarité entre ses adhérents, dans une période où le lien social a tendance à se rompre et permet de sortir de l'isolement de nombreux accidentés de la vie.

La section d'Ychoux/Liposthey est à votre écoute, si vous vous sentez concerné par un tel problème.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un Joyeux Noël et une excellente année 2014.

Le président : Victor LOURTIES.

Personnes à contacter :

Evelyne LAPASSOUSE 06 73 31 16 72
Victor LOURTIES 06 82 85 79 67



Ychoux Olympique Rugby

Après l'euphorie de la magnifique « Fête du rugby du Comité Territorial de Rugby de Côte d'Argent » organisée sur nos terres, il a fallu se remettre au travail, et revenir aux dures réalités du Championnat. Nous n'avons pas pu atteindre notre objectif, le maintien, tout au long d'une saison en « dents de scie », avec plus de victoires à l'extérieur qu'à domicile... Nous avons peut-être décidé de révolutionner les bases du championnat, mais cela ne nous a pas réussi !

Tant pis, qui ne tente rien n'a rien, sachons tourner la page sans regret.

Cette expérience nous a au moins permis de conduire un groupe remanié, rajeuni, sous la direction de Christophe Loubiou et Laurent Muñoz. Nous sommes donc repartis sur de nouvelles bases. Pour preuve, c'est qu'à l'issue des trois premières journées de cette nouvelle saison, nous affichons trois victoires au compteur.

Notre objectif : remonter dans le groupe UN du Comité, en Promotion d'Honneur.

Depuis deux ans, l'Entente B.G.L. (Born Grands Lacs) qui réunit nos Juniors et nos Cadets à ceux de Parentis et de Biscarrosse, sous l'autorité de Fabrice Fort et de José Muñoz, connaît un franc succès.

Nous nous réjouissons de l'amitié que dégage ce groupe, et nous nous régalons de les voir évoluer sur le terrain. Ils savent parfaitement conjuguer « l'art et la manière », puisque les résultats sportifs sont là aussi.

Et du sigle B.G.L. qui identifie leur union, ils se sont proclamés : les Beaux Gosses Landais. Bravo pour leur humour, et pour leurs résultats.

Enfin notre École de Rugby, toujours associée à celle de Parentis, et managée par Patrice Debruyne, connaît elle aussi la bonne ambiance et les bons résultats.

Elle porte fièrement les couleurs de notre village, à l'occasion des nombreux tournois auxquels elle participe : Biscarrosse, Tartas,

Mugron, Saint-Sever, Labouheyre, Morcenx, Rion des Landes, et bien sûr Ychoux.

Nous souhaitons la bienvenue à son nouveau responsable, Christian Bailleux, venu perpétuer et continuer le travail de Patrice, obligé de nous abandonner provisoirement, pour des raisons professionnelles. Nous remercions tous les éducateurs et les parents du soutien qu'ils lui apportent, pour l'aider à mener à bien sa difficile tâche.

Nous souhaitons également la bienvenue à Magalie Loubiou et Justine Cabannes, venues renforcer notre Commission d'Animation.

Enfin, nous remercions « l'Amicale des Supporters » et « la Municipalité », pour l'accompagnement, sans faille, qu'ils nous accordent, de manière à ce que nous puissions faire fonctionner cette belle machine appelée « Ychoux Olympique ».

Bon Noël et bonnes Fêtes de fin d'Année à toute la population Ychouxoise !

Pour le Bureau,
Victor Lourties.





Sport Loisir Ychouxoïs

Le Sport Loisir Ychouxoïs, ou comment faire du sport quel que soit votre niveau et quelle que soit votre disponibilité à YCHOUX ! Nous disposons de deux créneaux à la Salle polyvalente d'Ychoux, pour faire :

- **du badminton :**
les mardis soirs de 20 h 00 à 23 h 00
- **un sport collectif** différent à chaque fois :
les jeudis soirs de 20 h 30 à 23 h 00.

Depuis 2010, l'association comporte de plus en plus d'adeptes chaque année. Pas de compétition, vous venez quand vous avez du temps et notre objectif est de passer un bon moment ensemble tout



en faisant du sport.

Si vous êtes tentés et que vous voulez voir si les activités vous plaisent, rendez-vous un soir à un de nos créneaux à la salle polyvalente.

Venez même avec votre tenue de sport et nous vous prêterons le reste de l'équipement pour vous faire essayer.

*Le SLY souhaite
une bonne et heureuse année 2014
à tous les Ychouxoïs/Ychouxoises.*

Le Président,
Nicolas BALLAUD.
06 50 33 63 59

Expression Flamenco

Expression Flamenco a accueilli et partagé avec ses danseurs et danseuses la passion de la sévillane et du flamenco. Durant cette année 2012/2013, l'association a participé au Téléthon d'Ychoux le 3 décembre et espère encore cette année aider de son possible à la récolte des dons. Le groupe spectacle s'est également produit à Sainte-Eulalie, au profit des enfants de l'école, et à Mimizan Plage, animant ainsi une soirée au thème de l'Espagne. La fin d'année s'est terminée par un gala qui a montré l'investissement des adhérents, parents, bénévoles. Encore merci...

Cette année a débuté par le Forum des associations qui nous a permis de rencontrer et retrouver les passionnés de sévillane et flamenco. Les cours ont commencé, les inscriptions sont toujours possibles. Ils se déroulent à la salle des fêtes d'Ychoux, selon le calendrier scolaire de septembre à juin :

mardi :

- * 18 h 30/19 h 10 les enfants débutants en sévillanes
- * 19 h 10/19 h 50 les enfants initiés en sévillanes
- * 19 h 50/20 h 30 les ados et adultes avancés en sévillanes
- * 20 h 30/21 h 30 le groupe spectacle

jeudi :

- * 20 h 00/20 h 40 les ados et adultes débutants en sévillanes
- * 20 h 40/21 h 20 les ados et adultes en rumba
- * 21 h 20/22 h 00 les ados et adultes en sévillanes initiés.

Des idées plein la tête, Expression Flamenco prépare déjà son prochain gala, qui on l'espère, nous réunira encore plus nombreux, dans l'ambiance des soirées chaudes andalouses. Alors rendez-vous l'année prochaine.

Pour nous contacter :

Thérèse Michalex : 06 08 86 47 37 ou
retrouvez-nous sur
facebook : expression
flamenco

*Toute l'association
Expression Flamenco
vous souhaite une merveilleuse année 2014.*



Les Loustics

Notre association de parents d'élèves organise des manifestations afin de récolter des fonds au profit des coopératives des écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Nous participons ainsi au financement des sorties scolaires, à l'achat de matériel et de livres en fin d'année.

En ce sens, nous avons organisé en 2013, la « Loustics Party » ainsi que la kermesse des écoles.

Merci aux parents bénévoles, à la mairie pour son aide précieuse et au Comité des fêtes sans qui, encore une fois, rien n'aurait été possible !

Meilleurs vœux à tous en cette nouvelle année.

Le bureau :
Fanny, Christine, Samira et Christelle



Comité des Fêtes



2013 : Défi réussi

✓ **Nuit du loto** : Carton plein pour la 1^{re} dans les Landes ! Nous avons accueilli près de 900 participants. Cette nuit du loto a été une grande réussite : ambiance extraordinaire au vu d'une météo des plus exécrables.

✓ **Fête du 14 Juillet** : Depuis 2 ans, nous avons étoffé la traditionnelle fête du lac avec un loto le vendredi, la fête foraine en complément du repas habituel du samedi et un feu d'artifice financé par la Municipalité pour clôturer la soirée.

✓ **Soirée Cinémaginaction** : Un beau succès encore cette année (à développer).

✓ **Fête du 15 Août** : Keen'V en vedette, le chanteur a clôturé sa tournée estivale le dimanche 18 août à Ychoux face à un parvis de salle des fêtes archicomble : 6 000 personnes. Malgré une affluence record,

nous restons quand même dans le critère qui nous est cher : **convivialité familiale**. Aucun incident ni débordement à signaler. Nos traditionnelles fêtes attirent de plus en plus de personnes étrangères à la commune et

font que les fêtes d'Ychoux deviennent une référence, autant pour les artistes qui veulent s'y produire que pour les spectateurs. Nous donnons chaque année la possibilité à des chanteurs du coin de se pro-

duire sur une scène de qualité devant un public de plus en plus fidèle et nombreux.

✓ **La braderie** : Suite au nouvel aménagement de la gare, nous manquons cruellement de place et avons dû refuser des exposants.

2014

Que dire ? L'année 2014 sera **sans conteste l'année du changement : nouvelle organisation, nouveaux aménagements (plusieurs projets sont en cours d'étude)**.

✓ Samedi 1^{er} février 2014 : Assemblée générale

✓ Samedi 07 juin 2014 : Nous allons réitérer la nuit du loto en espérant le même engouement.

✓ Samedi 12 juillet 2014 : Loto au lac.

✓ Dimanche 13 juillet 2014 : Fêtes du lac (concert / repas / feu d'artifice / fête foraine).

✓ Fin juillet : Cinémaginaction.

✓ Fêtes du 15 Août 2014 : Toujours en négociation avec des artistes (Laam pour le samedi, Amel Bent / Tal / Natasha St Pier ou Shy'm pour le dimanche... ??). Nous sommes dans l'incapacité de vous dire à l'heure où nous rédigeons ce texte qui se produira à Ychoux en 2014. Une chose est sûre, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles motivés désirant partager de bons moments et désirant contribuer à la réussite de ces fêtes.

Je tiens à remercier tout particulièrement tous les bénévoles, dont certains prennent les congés pour la préparation

des fêtes. Sans eux, rien ne serait possible. Les préparatifs représentent un travail colossal pour vous garantir un service de qualité.

Un petit merci aux conjoints et conjointes du Comité des Fêtes impliqués indirectement dans la préparation des fêtes... !!!

Je remercie également les sponsors (artisans, commerçants) pour leur soutien annuel, ainsi que la municipalité et les employés communaux qui nous soutiennent tous les ans :

- subvention annuelle,
- mise à disposition de moyens humains et matériels.

Le comité cette année est endeuillé par la disparition de deux de ses membres.

Un ancien : Benoît Reigadas dit « NINO » et une pensée toute particulière pour Henry Gracia, bien plus qu'un bénévole, un ami sur qui nous avons toujours pu compter et dont la famille est toujours présente au sein du Comité des fêtes.

Merci Henry

Je tiens à vous souhaiter, ainsi que tous les membres du comité, une très bonne année 2014.

Le Président,
Fabrice Lapassouze.
cfychoux@orange.fr



Association française des sclérosés en plaques

L'A.F.S.E.P. regroupe, représente et défend les personnes atteintes de sclérose en plaques ainsi que leurs familles et aidants proches.

Nos délégués départementaux, tous bénévoles, ont pour mission de faire connaître l'association et la maladie en menant des actions sur le plan local par le biais de rencontres et de réunions.

Ils représentent également les malades au sein des commissions et organismes sanitaires, médicaux sociaux, des instances municipales, départementales et régionales.

L'A.F.S.E.P. a créé cinq établissements de soins spécifiques aux personnes atteintes de sclérose en plaques et ne pouvant plus vivre au domicile.

Pour joindre le délégué :

patrick.bouard@afsep.fr et 06 03 40 63 80

